

## L'entretien des éoliennes, un marché prometteur

Six entreprises de l'Ouest viennent de faire cause commune pour prendre leur part sur un marché en devenir. Avec Net-Wind, leur guichet commun, elles comptent créer deux cents emplois.

### Repères

#### Un marché de 100 à 200 millions d'euros

En France, le développement de l'énergie éolienne pourrait représenter 20 à 30 milliards d'euros d'investissements privés cumulés, dans la période 2010-2020. Un pactole qui cache un marché plus modeste mais néanmoins prometteur, celui de l'entretien des 2 400 éoliennes terrestres déjà en service dans l'Hexagone (1) et de celles à venir. Cette maintenance pèserait à elle seule 100 à 200 millions.

Jusqu'alors, les constructeurs, au premier rang desquels des Danois et des Allemands, assuraient le service à travers des contrats de cinq ans dont certains arrivent à terme. Six entreprises de l'Ouest, en quête de diversification, ont allié leurs compétences et ouvert un guichet commun où peuvent désormais frapper les exploitants et les constructeurs.

#### L'idée a germé dans la Sarthe

Le groupement Net-Wind regroupe ces entreprises. Il vient de naître, sous forme associative, avec un budget d'investissement de deux millions dont une aide de 500 000 € de la Région. Il est animé par le consultant nantais Jean-Yves Guinemer (Akhali).

« C'est une première en France et même en Europe », assure Didier Evano, directeur du développement de Cegelec, l'une des six sociétés alliées. L'idée a germé dans la Sarthe, un département qui, paradoxalement, ne compte pas encore une seule éolienne. Le Mans Développement a pourtant donné l'impulsion.

#### Un pour tous... tous pour six

Plusieurs voyages d'études ont été organisés dans le nord de l'Allemagne



Fixator, installé dans le Maine-et-Loire, réalise déjà des plateformes suspendues utilisées par certains constructeurs d'éoliennes pour leur maintenance.

et au Danemark, histoire de vérifier le bien-fondé de l'initiative. Le groupe Chastagner, 270 personnes, siège à La Ferté-Bernard (Sarthe) a donné le tempo. Il a très vite été rejoint par

des ténors comme l'électromécanicien Cegelec, 2 500 personnes dans l'Ouest, le métallurgiste Eiffel, 800 personnes sur la façade Atlantique et le bureau de contrôle Apave, 2 500

personnes dans le Nord-Ouest.

Des PME-PMI sont aussi de la partie. Fixator, 32 salariés à Saint-Barthélemy-d'Anjou (Maine-et-Loire), est spécialisée dans les solutions d'accès en hauteur, ces plateformes qu'utilisent les agents d'entretien. Hydratight, sixième entreprise sur la liste et spécialiste du serrage et de l'usinage, prévoit de s'installer dans la région nantaise.

#### Deux cents emplois à la clé

Le groupement va recruter un technico-commercial et il espère décrocher un premier contrat rapidement. La maintenance des éoliennes occupe actuellement une vingtaine de salariés dans les six entreprises. « À terme, nous devrions monter à deux cents emplois », dit Didier Evano.

Ce type d'entretien suppose des qualités multiples. Avoir des connaissances en mécanique et en électricité mais aussi être un athlète capable de descendre en rappel. Pôle Emploi a mis sur pied une première session de formation. La recherche manuelle sur l'acoustique et les matériaux composés va par ailleurs être mise à contribution.

Thierry BALLU.

(1) Le nouveau groupement entend aussi se roder sur terre avant de prendre sa place dans l'éolien offshore, le moment venu.

## Grenelle 2 : « des mesures à même de tuer l'éolien »

Combien de projets éoliens sont à même de survivre à la nouvelle règle du jeu adoptée par les députés dans le cadre du Grenelle 2 ?

Le groupe régional Ouest de France Énergie Éolienne, branche du Syndicat des énergies renouvelables, a tenté de le savoir. Un recensement « quasi exhaustif » et en cours

de finalisation laisse entrevoir de sérieuses coupes.

Ainsi, dans les Pays de la Loire, 41 projets sur 90 recensés seraient menacés. Les conséquences seraient plus ou moins lourdes d'un département à l'autre. En Mayenne, 20 % des projets seraient sauvés, à peu près la même chose en Vendée, un tiers en

Sarthe, 36 % en Loire-Atlantique et 39 % dans le Maine-et-Loire.

« Une situation dramatique », estime Matthieu Blandin, chargé de projet chez Valorem et un des animateurs du groupe régional Ouest. Le texte sera examiné par une commission mixte paritaire – sept députés et autant de sénateurs – le 15 juin.